

DEC132156DR07

Décision portant nomination de Mme Inga KHOUDIR aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR6533 intitulée « Laboratoire de physique corpusculaire »

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu l'instruction relative aux missions et aux conditions d'exercice de la fonction d'assistant de prévention à l'Université de **Blaise Pascal** (ou toute autre norme interne de l'université) ;

Vu la décision n° **DEC122742DSI** portant renouvellement de l'unité mixte n° **6533** intitulée « **Laboratoire de physique corpusculaire** » et nommant **M. Alain FALVARD** en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du ;

Considérant que **Mme Inga KHOUDIR** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la **délégation Rhône Auvergne du CNRS les 16 et 17 mai et les 14 et 15 juin 2011,**

DECIDE :

Article 1^{er} : **Mme Inga KHOUDIR, technicienne,** est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte n° **6533** intitulée « **Laboratoire de physique corpusculaire** » à compter du **01/01/2013.**

Mme Inga KHOUDIR exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, **Mme Inga KHOUDIR** est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à **AUBIERE**, le **15/07/2013**

Le directeur de l'unité

Alain FALVARD

Visa du chef d'établissement partenaire

Visa du délégué régional du CNRS

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)